

# PAYS DE GEX

## POUR JOINDRE NOTRE AGENCE

Si vous souhaitez nous joindre, vous pouvez nous contacter au 04 50 92 52 52 au 13, avenue Emile-Zola, 74100 Annemasse. Vous pouvez également nous joindre par mail à la rédaction : [redaction.ferney@ledauphine.com](mailto:redaction.ferney@ledauphine.com) ou à la publicité : [agence.ferney@ledauphine.com](mailto:agence.ferney@ledauphine.com). Fax publicité : 04 50 84 24 15. Fax rédaction : 04 50 84 24 10.

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

#### GEX

**■ Soirée littéraire**  
Archipel des Mots à partir de 20h sur "Voyage au bout de la nuit" de L-F. Céline. Possibilité de manger sur place dès 19h sur réservation (payant), tél. 04 50 20 40 24. [www.larchipeldesmots.fr](http://www.larchipeldesmots.fr)

**■ Atelier d'activités manuelles**

À 14h à l'Archipel des mots - participation: coût d'une collation, ouvert à tous. Tél. 04 50 20 40 24. [www.larchipeldesmots.fr](http://www.larchipeldesmots.fr)

**LES MONTS-JURA**

**■ A Mijoux**  
Loto gastronomique. Animation Mijoux vous propose une soirée conviviale sur le thème des produits régionaux. à 20h30 à la salle des fêtes.

**■ Vente de saucisses de La Valserine**

L'Amicale des sapeurs-pompiers vous attend sur son stand devant Sport 2000, de 10h30 à 13h et vous propose les produits du terroir.

**SAINT-GENIS-POUILLY**

**■ Soirée ABM Léman**  
Ethiopie : salle de l'Allondon, à 20h avec le film "Voyage au centre de la terre". Des hauts plateaux au Danakil, entre désert de sel et volcans (gratuit). Tél. 04 50 56 62 86 ; [www.abmleman.phnpn.t-o](http://www.abmleman.phnpn.t-o)

sur [info@mijoux-tourisme.fr](mailto:info@mijoux-tourisme.fr)

**■ Ski bus du pays de Gex aux Monts-Jura**

Ligne n°1 : Saint-Genis-Pouilly-Crozet télécabine-Gex ; ligne n°2 Divonne-les-Bains-Gex-la Vattay-la Faucille ; Correspondances ligne F (TPG), avec les skibus n°1 et 2 Gex poste. Renseignements : SMMJ 04 50 42 45 77.

### SORTIES/ RANDONNÉES

**COLLONGES / PAYS DE GEX**

**■ Ski de fond au clair de lune**  
Jeudi 23 février. A Mijoux, promenade accompagnée à ski de fond sur un parcours facile de 7km, à la lueur de la lune ou de la frontale. Rendez-vous à 19h à l'OT de Mijoux pour du covoiturage ou directement à La Vattay (chalet du fan club) à 19h30. Payant.

**■ Randonnée en raquettes chalet de la Poutouille**

Tous les dimanches. Randonnée accompagnée à la demi-journée de 3h environ, niveau moyen (400 mètres de dénivelé) accessible à partir de 10 ans. Pause thé au chalet de la Poutouille.

Inscription payante obligatoire au 04 50 59 40 78 ; [www.collonges-ot.cc-pays-de-gex.fr](http://www.collonges-ot.cc-pays-de-gex.fr)

**■ Ski nocturne**

Jusqu'au 8 mars à Lélex, le téléski du Muiset dans le village, reste ouvert de 17 à 19h. les lundis et jeudis

## SERGY

# Le Collectif "Non au gaz de schiste" met en garde la population



Jacques Cambon, ingénieur hydrologue, a rappelé les objectifs du Collectif haut-savoyard. Photo DL/Jacqueline NAVARRO

**L**eau et l'air du Pays de Gex seront-ils bientôt pollués par l'extraction des gaz et pétroles de schiste? Un risque sérieux qu'ont pu appréhender les quelque 80 citoyens venus assister à la réunion d'information organisée samedi soir à Sergy, en présence du maire Denis Linglin.

Une bonne chose pour la prospérité de la région, pourrait-on croire. Après avoir visionné le documentaire "Gasland" du réalisateur américain Josh Fox, les spectateurs ont vite compris qu'il n'en était rien.

La technique de "fracturation hydraulique" utilisée aux Etats-Unis depuis 15 ans pour extraire des "hydrocarbures non conventionnels" (communément appelés gaz ou huile de schiste) provoque des pollutions graves de l'eau et de l'air qui mettent en péril la santé des habitants.

Et ce serait cette technique qu'il faudrait utiliser en Pays de Gex où les recherches menées dans les années 60 ont démontré qu'il n'y avait pas d'hydrocarbures conventionnels, comme l'a expliqué Jacques Cambon, ingénieur hydrologue, membre du Collectif haut-savoyard.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Les élus présents : Denis Linglin, maire de Sergy ; Henri Piney, maire de Crozet ; Elisabeth Blondet et Mady Kung, adjointes à Prévessin-Moëns ; François Kientzler et Géraldine Sacchi, adjointes à Ferney. Des messages de soutien ont été reçus de Christine Franquet, maire adjointe à Ferney et de Jacques Mercier, maire d'Ornex, conseiller régional.

### La population concernée

Les intervenants ont rappelé les objectifs du Collectif : le recueil et la diffusion de l'information auprès des citoyens et des élus locaux,

Jacques Cambon, Martine Feraille juriste et Eric Feraille médecin, également membres du collectif, ont répondu aux questions techniques et juridiques de l'assistance, en insistant sur le risque de ces forages à grande profondeur (jusqu'à 2 à 3 000 mètres) notamment dans une zone karstique comme le Pays de Gex, pollution des sols, de l'air et des eaux de surface par les eaux extraites avec le gaz, risques de séisme comme à Bâle en 2007... Ils ont rappelé que le droit minier en vigueur en France ne comportait aucune

## REPÈRES

### RENDEZ-VOUS

■ Le 12 mars à 21 heures au cinéma Voltaire. Entrée payante dans le cadre du Festival du film vert.

### UN RAPPROCHEMENT FACE A "ECORP"

■ La réunion était le fruit de la toute nouvelle "Antenne Pays de Gex" du "Collectif non au gaz de schiste Haute-Savoie"; un rapprochement par delà la limite départementale parce que la compagnie anglo-saxonne "eCorp" possède depuis 2009 un "permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux" sur une zone de 932 km<sup>2</sup> à cheval sur l'Ain, le Jura et la Haute-Savoie, valable cinq ans. Les études préliminaires sont terminées et dès qu'elle aura trouvé un terrain à louer ou à acheter pour s'installer, elle pourra déposer en préfecture une "déclaration de travaux miniers" qui lui permettra sans autre formalité, de commencer à forer.

## Des spécialistes pour les explications

consultation ou information des autorités locales ni, à fortiori, de la population et que la loi du 13 juillet 2011 qui interdit en principe la fracturation hydraulique, permet de la pratiquer de fait sous prétexte de recherche scientifique. De plus, l'application de cette loi n'a permis d'annuler que 3 permis sur les 64 en vigueur et une centaine de demandes sont en cours d'instruction (terminée sous un mois).